



Elections des représentants de parents d'élèves

publié le 01/10/2020

Chers parents,

Les élections des représentants de parents d'élèves se dérouleront le 9 octobre.

Vous trouverez le matériel de vote dans le sac de vos enfants.

Dans un souci écologique, les représentants de parents FCPE ont choisi de communiquer leur profession de foi par voie électronique sur pronote et par email.

N'oubliez pas de voter, votre participation est essentielle

La FCPE

Document joint

 Profession de foi FCPE (PDF de 4.6 Mo)



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.